Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260302-DCM26_018-DE

Montfort sur Meu
terre d'éveil

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le deux mars deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence **de Fabrice DALINO, maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : **23 février 2026**

PRÉSENTS :
Les Adjoints au Maire :
Mesdames FAUCHOUX – LE GUELLEC
Messieurs BERTRAND –BOURGOGNON – DESSAUGE – GUILLOUET.

Les Conseillers municipaux :
Mesdames ANDRIAMANDIMBY – BIRLOUET – DAVID (arrivée à 19h10 avant vote délibération n°26.013) – HUET – PELLETIER – RICHOUX – SAUVÉE
Messieurs DUFFE – NEDELEC – PARTHENAY – THIRION

PROCURATIONS :
Mme CANOVAS a donné pouvoir à Mme RICHOUX
Mme CHAUVIN a donné pouvoir à M. THIRION
M. FIERDEHAICHE a donné pouvoir à Mme SAUVÉE
Mme HERITAGE a donné pouvoir à M. NEDELEC
Mme LE BAIL-POUTREL a donné pouvoir à Mme LE GUELLEC
Mme LE PALLEC a donné pouvoir à M. DALINO
Mme MENTENS a donné pouvoir à M. DESSAUGE
M. TILLARD a donné pouvoir à Mme DAVID

ABSENTS :
M. ANDRIAMANDIMBY
M. GAUTHIER
M. LE BRAS

SECRÉTAIRE : M. THIRION

FD/PC/SC 26-018

BUDGET PRIMITIF 2026 - SUBVENTIONS 2026 AUX ECOLES PUBLIQUES

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération N°26-011 du Conseil Municipal en date du 26 janvier 2026 qui prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire ;

VU le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;

CONSIDERANT que l'attribution des subventions inscrites au compte 6574 donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ;

CONSIDERANT que la ville participe annuellement au fonctionnement des écoles publiques par le biais de subventions aux OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) ;

CONSIDERANT que ces financements sous forme de subvention couvrent des dépenses dites facultatives ;

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260302-DCM26_018-DE

CONSIDERANT le mode de calcul basé sur le nombre d'élèves inscrits dans chacune des écoles lors de la rentrée scolaire ; multiplié par un forfait :

- Fournitures scolaires individuelles : 9.70 € (Maternelle) / 12.00 € (Elémentaire)
- Sorties éducatives & projets : 15.30 € (Maternelle) et 20.40 € (élémentaire)

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **ATTRIBUE** les subventions de fonctionnement annuelles aux écoles telles que définies ci-après :

	Fournitures scolaires individuelles	Sorties éducatives et Projets	**Total subvention**
Ecole Elémentaire Moulin à Vent	1 296,00	2 203,20	3 499,20 €
Ecole Elémentaire Pays Pourpré	2 400,00	4 080,00	6 480,00 €
Ecole Maternelle Moulin à Vent	630,50	994,50	1 625,00 €
Ecole Maternelle Pays Pourpré	737,20	1 162,80	1 900,00 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser les sommes correspondantes aux OCCE respectifs de chaque école.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :
- Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le Comptable public.

Pour extrait certifié conforme,
Au registre des délibérations

Fabrice DALINO,
Maire

MAIRIE DE MONTFORT-SUR-MEU (Ille-et-Vilaine)

Dominique THIRION,
Secrétaire de Séance

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh